



Amiens, le 16 Juin 2008

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Jean Marc PAGE  
IEN ET Economie et Gestion  
En charge de la filière  
Hôtellerie et Restauration

Rectorat  
Inspection pédagogique

Jean Marc Page  
Tél. 06 11 15 87 13

Mél : jean-marc.page@ac-amiens.fr

Aux

Proviseurs de Lycées Professionnels publics  
Directeurs de Lycées Professionnels privés

**Objet : mise en place du baccalauréat professionnel 3 ans dans le secteur de l'hôtellerie restauration**

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Lors de la prochaine rentrée scolaire le déploiement des baccalauréats professionnels en trois ans doit assurer l'accès à une qualification professionnelle de niveau IV à un plus grand nombre de jeunes. Cette action s'inscrit directement dans la stratégie définie par l'Union Européenne depuis déjà plusieurs années et doit contribuer à l'atteinte des objectifs fixés au plan national par la nouvelle loi d'orientation. Cette évolution affirme ainsi l'égalité de dignité de la voie professionnelle par rapport à la voie générale et à la voie technologique.

Le succès de la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans dépend essentiellement des équipes pédagogiques qui en auront la charge. Aussi pour répondre aux questions soulevées par cette nouvelle organisation, nous avons produit au plan académique des documents d'accompagnement :

1. Le cahier des charges du baccalauréat professionnel en trois ans
2. Des outils à destination des équipes pédagogiques

Ces outils ont été élaborés par des professeurs du domaine de l'hôtellerie et restauration pressentis pour prendre en charge les sections à la rentrée 2008 et proposent des organisations de la formation propres à assurer le succès du plus grand nombre de jeunes tout en répondant aux exigences fixées par les textes. Ils sont désormais disponibles sur le site académique à l'adresse suivante :

[http://pedagogie.ac-amiens.fr/eco-gestion-lp/article.php3?id\\_article=638](http://pedagogie.ac-amiens.fr/eco-gestion-lp/article.php3?id_article=638)

Ces productions ont vocation à proposer des solutions pour résoudre les difficultés organisationnelles et pédagogiques soulevées dès la rentrée 2008 par l'expérimentation et devront évoluer en fonction des directives nationales prévues pour la rentrée 2009. Des actions d'accompagnement ont été définies au Plan Académique de Formation et seront mises en place dès la rentrée 2008. Je vous invite à diffuser largement cette information aux professeurs de votre établissement.

Je vous remercie de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ce dossier et vous prie d'agréer, madame/monsieur le proviseur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Marc PAGE  
IEN ET Economie et Gestion



Jean Marc Page